

Présentation des ratios budgétaires

Conformément à l'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales, la municipalité rend publics les ratios budgétaires dans un souci d'information des habitants du compte administratif 2008, voté lors du conseil municipal du 29 juin dernier.

Ratios (en euro par habitant)	
Réalisations financières : dépenses, recettes et capital de dettes	
Dépenses réelles de fonctionnement / Population	1 370,70 €
Produit des impositions directes / Population	624,70 €
Recettes réelles de fonctionnement / Population	1 482,23 €
Dépenses d'équipement brut / Population	109,46 €
Encours de la dette / Population	2 375,30 €
Dotations Globales de fonctionnement / Population	202,27 €
Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	64,27 %
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	171,88 %
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi	150,88 %
Dépenses de fonctionnement et remboursement dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement.	103,10 %
Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement	7,38 %
Encours de la dette / Recettes réelle de fonctionnement	160,25 %